

## **854<sup>e</sup> SÉANCE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 17 janvier 2017 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers	Réal Dubé Éric Pinard Michel Patry Louis Gagnon Alexandra Lavoie Marie-Claude Brousseau
---	--

Sous la présidence de monsieur le maire	René Dubé
--	-----------

Est également présent à cette séance, monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

### **2017-01-17-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Brousseau  
APPUYÉE par la conseillère Alexandra Lavoie

- DE MODIFIER l'ordre du jour de la façon suivante :  
À la section XI. Divers, ajouter le point suivant :
  3. Université Laval – Inscription à la formation « Gestion des coûts et aspects financiers » – Autorisation
- ET QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que modifié tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

### **2017-01-17-02 PROCÈS-VERBAL DE LA 852<sup>E</sup> SÉANCE ADOPTION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé  
APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- QUE le procès-verbal de la 852<sup>e</sup> séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-03  
PROCÈS-VERBAL DE LA 853<sup>E</sup> SÉANCE  
ADOPTION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon  
APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE le procès-verbal de la 853<sup>e</sup> séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-04  
COMPTES PAYÉS ET À PAYER  
ADOPTION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE les comptes payés et prélèvements en décembre 2016, qui s'élèvent à 542 545,22 \$ soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 31 décembre 2016, qui s'élèvent à 336 928,16 \$ soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois de décembre 2016, qui s'élèvent à 259 797,18 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-05  
PORTION DE LA ROUTE DU NORD SITUÉE ENTRE LA ROUTE DE LA  
BAIE-JAMES ET LE POSTE ALBANEL  
DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PAR LE MINISTÈRE DES  
TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE  
L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'en termes de diversification économique, la Ville de Matagami a comme principale orientation le développement d'un pôle transport et logistique;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a mis en opération sa cour de transbordement;

ATTENDU QUE l'amélioration de l'efficacité du transport et de sa logistique font partie des priorités régionales de développement;

ATTENDU QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James compte adopter une stratégie régionale en transport qui correspond en tout point à la stratégie de la Ville de Matagami;

ATTENDU QUE la portion de la route du Nord située entre le poste Albanel et la route de la Baie-James a été spécifiquement conçue pour le transport surdimensionné et de poids excessif;

ATTENDU QUE les routes de l'Eeyou Istchee Baie-James sont sous la responsabilité de divers organismes, ce qui crée des modalités d'utilisation différentes pour des routes qui sont toutes du domaine public;

ATTENDU QUE la route du Nord est sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) pour sa portion située entre Chibougamau et le poste électrique Albanel;

ATTENDU QUE la route du Nord est sous la responsabilité d'Hydro-Québec pour sa portion située entre le poste Albanel et la route de la Baie-James;

ATTENDU QUE la route de la Baie-James est la voie d'accès principale au territoire;

ATTENDU QUE les limitations causées par le fait que la portion ouest de la route du Nord est sous la responsabilité d'Hydro-Québec privent les utilisateurs potentiels de rejoindre la route de la Baie-James de façon efficace et économique;

ATTENDU QUE tous les projets miniers situés à l'est de la route de la Baie-James ne peuvent y avoir accès par des routes sous la responsabilité du MTMDET;

ATTENDU QUE cette situation crée des iniquités pour les utilisateurs qui souhaitent utiliser le réseau routier public pour transporter leurs marchandises;

ATTENDU QUE cette même portion de route représente une pièce essentielle à la mise en place d'une stratégie régionale de transport cohérente et efficace.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Brousseau

APPUYÉE par la conseillère Alexandra Lavoie

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- DE DEMANDER au gouvernement du Québec que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports prenne sous sa responsabilité la portion de la route du Nord située entre le poste Albanel et la route de la Baie-James;
- DE DEMANDER l'appui du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James;
- DE DEMANDER l'appui du Grand Conseil des Cris;
- DE DEMANDER l'appui de la communauté de Nemaska;
- DE DEMANDER l'appui de l'Administration régionale Baie-James;
- ET QUE COPIE de la présente résolution soit acheminée à :
  - monsieur Philippe Couillard, premier ministre du Québec;
  - monsieur Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord;
  - monsieur Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports;
  - monsieur Luc Blanchette, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région du Nord-du-Québec;
  - monsieur Éric Martel, président-directeur général, Hydro-Québec;
  - monsieur Raymond Thibault, président-directeur général, Société de développement de la Baie-James;
  - madame Manon Cyr, mairesse de Chibougamau;
  - monsieur Steve Gamache, maire de Chapais;
  - monsieur Alain Poirier, maire de Lebel-sur-Quévillon;
  - monsieur Davey Bobbish, chef Chisasibi;
  - monsieur Curtis Bosum, chef d'Oujé-Bougoumou;
  - madame Darlène Cheechoo, chef de Waskaganish;
  - monsieur Kenneth Cheezo, chef d'Eastmain;
  - monsieur Dennis Georgekish, chef de Wemindji;
  - monsieur Marcel Happyjack, chef de Waswanipi;
  - monsieur Thomas Jolly, chef de Nemaska;
  - monsieur Richard Shecapio, chef de Mistissini;
  - madame Louisa Wynne, chef de Whapmagoostui.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-06**

**LES SERVICES EXP INC.**

**PROJET « AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DU CENTRE CIVIQUE »**

**OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION  
DES PLANS ET DEVIS**

**OCTROI DE MANDAT**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a demandé une offre de services professionnels en ingénierie à la firme Les Services EXP inc. pour la préparation des plans et devis pour le volet ventilation/climatisation pour le projet d'amélioration énergétique du centre civique;

ATTENDU QU'après analyse de la proposition, dans les meilleurs intérêts de la Ville de Matagami, recommandation est faite au conseil municipal d'octroyer le mandat à Les Services EXP inc., selon les coûts suivants :

- Préparation des plans et devis :                    ▶ 9 830 \$, taxes en sus;
- Services pendant le processus d'appel d'offres, durant la construction, et les dessins tels que construits :                    ▶ Selon les tarifs horaires soumis, jusqu'à concurrence d'un maximum de 2 200 \$, taxes en sus.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'OCTROYER le mandat de services professionnels en ingénierie à la firme Les Services EXP inc. pour la préparation des plans et devis du volet ventilation/climatisation pour l'amélioration énergétique du centre civique, au montant de 9 830 \$, taxes en sus, tel que mentionné dans l'offre soumise le 11 novembre 2016;
- D'AUTORISER les services de support par Les Services EXP inc. pendant le processus d'appel d'offres, durant la construction et les dessins tels que construits, sur une base horaire et sur demande de la Ville, et ce, pour une somme n'excédant pas 2 200 \$, taxes en sus;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, et/ou monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, la greffière adjointe, soient, par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, tout contrat à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-07**

**CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC**

**PROGRAMME « SOUTIEN À LA MISSION »**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AUTORISATION ET SIGNATAIRE**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE cette disposition vise la présentation d'une plus grande diversité de spectacles;

ATTENDU QUE ce soutien est essentiel pour la tenue de spectacles à Matagami.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- QUE monsieur Alexandre Paquette-Chassé, directeur du Service des loisirs, soit autorisé à formuler et à signer pour et au nom de la Ville de Matagami, une demande d'aide financière annuelle de 28 175 \$ auprès du Conseil des arts et des lettres dans le cadre du programme Soutien à la mission les années 2017, 2018, 2019 et 2020.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-08**

**CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DES P'TITS MARINGOUINS**

**FORMATION DES ÉDUCATRICES**

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU les difficultés financières éprouvées par le Centre de la petite enfance des P'tits Maringouins au cours des dernières années, lesquelles présentent des défis financiers qui menacent la viabilité de l'organisme à court terme;

ATTENDU QU'un travail important doit être mis en place afin d'augmenter la qualité des services éducatifs;

ATTENDU QUE le Centre de la petite enfance a déposé une demande d'aide financière de 3 200 \$ le 20 décembre 2016 pour être en mesure de permettre la participation à une formation reconnue pour onze éducatrices du Centre de la petite enfance;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami désire supporter cet organisme important pour la qualité de vie de ses citoyens.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- DE VERSER au Centre de la petite enfance des P'tits Maringouins de Matagami une contribution financière de 3 200 \$ afin de soutenir l'organisme pour les fins d'amélioration des services éducatifs;
- ET QUE cette contribution ne soit pas considérée comme récurrente.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-09**

**DÉFI OSENTREPRENDRE, RÉGION NORD-DU-QUÉBEC  
19<sup>E</sup> ÉDITION – DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE  
AUTORISATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la 19<sup>e</sup> édition du Défi OSEntreprendre Nord-du-Québec aura lieu à Lebel-sur-Quévillon au printemps prochain;

ATTENDU QUE ledit concours a pour but de promouvoir la culture entrepreneuriale de notre région.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par la conseillère Marie-Claude Brousseau

- DE CONTRIBUER à titre de partenaire Bronze à la 19<sup>e</sup> édition du Défi OSEntreprendre Nord-du-Québec et ainsi octroyer une aide financière de 250 \$.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-10**

**TÉLÉTHON RÉGIONAL DE LA RESSOURCE POUR PERSONNES  
HANDICAPÉES ABITIBI-TÉMISCAMINGUE / NORD-DU-QUÉBEC  
CONTRIBUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec est un organisme régional qui peut bénéficier à l'ensemble de la population;

ATTENDU QUE le Téléthon régional aura lieu le 29 janvier 2017;

ATTENDU QUE la Ville désire supporter les organismes dont leur travail peut apporter un grand bénéfice aux citoyens de Matagami.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

- D’AUTORISER le versement d’un montant de 500 \$ à la Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec dans le cadre de son Téléthon régional, qui se tiendra le 29 janvier 2017.

« ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ »

**2017-01-17-11**

**GROUPE NEURONES**

**BAIL AU 100, PLACE DU COMMERCE**

**APPROBATION ET SIGNATAIRES**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D’APPROUVER le nouveau bail entre le Groupe Neurones et la Ville de Matagami pour la location d’espace dans l’édifice sis au 100, place du Commerce, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 se renouvelant de mois en mois, pour un loyer mensuel de 327,80 \$, taxes en sus;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d’incapacité d’agir, le maire suppléant, et monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d’incapacité d’agir, la greffière adjointe, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le bail de location à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ »

**2017-01-17-12**

**UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

**RENOUVELLEMENT DE L’ADHÉSION – COTISATION 2017**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- QUE la Ville de Matagami renouvelle son adhésion à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2017, en y incluant l'adhésion au Carrefour du capital humain;
- ET D'AUTORISER le paiement de 3 976,55 \$, taxes en sus, pour la cotisation 2017 de l'Union des municipalités du Québec et celle du Carrefour du capital humain.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-13**

**CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE FINANCEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT LIÉES À LA FOURNITURE DES SERVICES DE L'EAU ET DE LA VOIRIE – AUTORISATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'il est loisible à toute municipalité de créer au profit de l'ensemble de son territoire une réserve financière pour le financement de dépenses liées à la fourniture des services de l'eau et de la voirie, et ce, en vertu de l'article 569.7 de la Loi sur les cités et villes (LCV);

ATTENDU QUE le service de l'eau comprend tout ce qui concerne l'aqueduc, l'égout et, de façon générale, l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux usées;

ATTENDU QUE la Ville, toujours en vertu des dispositions prévues à la LCV, doit alors prévoir le montant prévu et le mode de financement de ladite réserve financière;

ATTENDU QU'en 2011, le conseil municipal avait créé une affectation spécifique de son surplus accumulé d'un montant de 400 000 \$ pour d'éventuels travaux liés à la réalisation des travaux prioritaires de son plan d'intervention.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ PAR la conseillère Alexandra Lavoie

- DE CRÉER une réserve financière au profit de l'ensemble du territoire de la Ville de Matagami pour le financement des dépenses d'investissement liées à la fourniture des services de l'eau et de la voirie, et ce, selon les dispositions de la Loi sur les Cités et villes;

- QUE la dite réserve financière soit d'un montant maximal de 1 000 000 \$;
- QUE le financement initial de la réserve provienne de l'affectation du surplus accumulé appelée « Plan d'intervention en infrastructures » d'un montant de 400 000 \$ qui avait été édictée par la résolution numéro 2011-12-13-36;
- ET QUE le financement subséquent de ladite réserve provienne de l'affectation de 20 % de tout excédent financier annuel, et ce, à partir de l'exercice financier 2016.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-14**

**MODIFICATION DE LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE  
CENTRE DE LA VIE ACTIVE – BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la vocation du Centre de la vie active cadre davantage avec la mission du Service des loisirs qu'avec celle du Service du développement économique;

ATTENDU QU'il y a lieu d'affecter les ressources dans le service approprié.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par la conseillère Marie-Claude Brousseau

- D'AUTORISER le transfert du poste d'agent touristique du Service du développement économique sous la direction du Service des loisirs, lequel poste devient préposé à l'animation communautaire, tel que recommandé par monsieur Pierre Deslauriers, directeur général, dans sa note de service du 9 novembre 2016;
- DE CONFIRMER la nomination de madame Mireille Tremblay-Girard au poste de préposée à l'animation communautaire;
- QUE ce changement soit effectif à compter du 14 janvier 2017;
- ET QUE les conditions de travail et les avantages soient les mêmes que ceux au présent contrat de travail de madame Tremblay-Girard.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-15**  
**SALAIRES 2017 DU PERSONNEL CADRE**  
**AUTORISATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Marie-Claude Brousseau

- D’APPROUVER les dispositions suivantes, telles que présentées par monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et trésorier, dans sa note de service du 12 janvier 2017 :
  - majoration de 2,5 %, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, de l’échelle salariale pour les postes mentionnés;
  - indexation, pour 2017, de l’échelle salariale du personnel cadre de 0,8 %, soit le taux représentant la hausse de l’indice des prix à la consommation, province de Québec, et ce, en vertu de la Politique salariale des cadres de la Ville de Matagami;
- ET QUE le conseil municipal de la Ville de Matagami approuve la rémunération du personnel cadre pour l’année 2017, telle que présentée par monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et trésorier, dans sa note de service du 12 janvier 2017.

« ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ »

**2017-01-17-16**  
**DÉVELOPPEMENT MATAGAMI INC.**  
**CONTRIBUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Brousseau

APPUYÉE par le conseiller Michel Patry

- DE VERSER une contribution financière de 10 000 \$ à Développement Matagami inc. pour supporter les opérations touristiques, et ce, tel qu’il est prévu au poste 02-622-00-991 du budget 2017.

« ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ »

**2017-01-17-17**  
**CORRESPONDANCE**

**1. AUTRES**

**a) *Table de concertation des aînés du Nord-du-Québec***

- i) Bottin « Programme et services offerts aux aînés du Nord-du-Québec », édition 2016

**b) *Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue – Chaire en aménagement forestier durable***

- i) Rapport annuel 2015-2016

**2017-01-17-18**  
**SERVICE DES INCENDIES**  
**RAPPORT MENSUEL – DÉCEMBRE 2016**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-19**  
**SERVICES TECHNIQUES**  
**RAPPORT MENSUEL – DÉCEMBRE 2016**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur des Services techniques, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-20**  
**SERVICE DES LOISIRS**  
**RAPPORT MENSUEL – DÉCEMBRE 2016**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Alexandre Paquette-Chassé, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-21**  
**SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
**RAPPORT MENSUEL – DÉCEMBRE 2016**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Brousseau

APPUYÉE par le conseiller Éric Pinard

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-22**  
**PACTE RURAL**  
**PROJET « AMÉLIORATION DU CINÉMA »**  
**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – AUTORISATON ET SIGNATAIRE**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'avec les changements technologiques, l'équipement pour la présentation de film, documentaire ou autre est maintenant désuet.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

APPUYÉE par le conseiller Éric Pinard

- D'AUTORISER monsieur Alexandre Paquette-Chassé, directeur du Service des loisirs, à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, la demande d'aide financière de 8 000 \$ et tout autre document relatif au projet « Amélioration du cinéma » dans le cadre du Pacte rural.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-23**  
**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE-JAMES ET HYDRO-QUÉBEC**  
**COUR DE TRANSBORDEMENT – ACTE DE SERVITUDE**  
**APPROBATION ET SIGNATAIRES**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Brousseau

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

- D'APPROUVER l'acte de servitude, préparé par le notaire Sébastien Banville-Morin, à intervenir entre la Société d'énergie de la Baie-James, Hydro-Québec et la Ville de Matagami pour la servitude de passage à travers la cour de transbordement pour l'accès à la grue-portique;
- ET QUE monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, la greffière adjointe, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, l'acte de servitude.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-24**  
**UNIVERSITÉ LAVAL**  
**INSCRIPTION À LA FORMATION « GESTION DES COÛTS ET ASPECTS**  
**FINANCIERS » – AUTORISATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Brousseau

APPUYÉE par la conseillère Alexandra Lavoie

- D'AUTORISER la participation de monsieur Ibrahim Aboubacar-Larré, agent de développement économique, à la formation « Gestion des coûts et aspects financiers » donnée à Québec les 3 et 4 février 2017, par l'Université Laval;
- ET D'EN AUTORISER les dépenses conformément aux politiques en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-01-17-25**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Trois personnes sont présentes et une période de questions est tenue à leur intention.

**2017-01-17-26**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par la conseillère Marie-Claude Brousseau

– DE LEVER la séance à 20 h 10.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

*René Dubé*

---

RENÉ DUBÉ  
MAIRE

*Pierre Deslauriers*

---

PIERRE DESLAURIERS  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER